

Les 6 étapes pour une demande de LICENCE HANDI

Demande ou Renouvellement

- **Etape 1:**
- **A réaliser par le licencié ou le futur licencié.**
Faire remplir par son médecin traitant le certificat médical.
- Le certificat médical dont le modèle figure sur le site de la CNEAC (<http://activites-canines.com/?ddownload=12788>) doit être fourni pour une première demande de licence HANDI puis tous les ans à chaque renouvellement de licence.
- Aucun autre certificat médical ne sera accepté.

.....

Agility : Le chien exécute dans la journée 3 à 4 parcours d'obstacles chronométrés de 100 à 200 mètres, son maître l'accompagnant en courant.
Rayer la mention inutile.

- Pas de contre-indication à pratiquer avec un chien
- Pas de contre-indication à pratiquer avec plusieurs chiens

Descriptif du handicap de Mr – Mme – Melle
(Exemple : difficultés à la marche, déficit visuel, se déplace en fauteuil roulant électrique...)
Ne pas mettre de diagnostic mais un descriptif du Handicap de façon à ce que nous puissions déterminer la catégorie de la personne suivant ses capacités physiques :

.....

.....

.....

Adaptation spécifique personnel :

- Utilisation d'un véhicule à moteur (fauteuil roulant électrique, scooter, traction avec batterie...).
- Utilisation d'un véhicule manuel (fauteuil roulant manuel).
- Utilisation de béquilles, déambulateur....
- Troubles de la mobilité (déplacement du conducteur <2m/sec), sans nécessité d'utiliser un matériel technique spécifique.
- Troubles de la mobilité (déplacement du conducteur >2m/sec), sans nécessité d'utiliser un matériel technique spécifique.
- Utilisation d'une canne occasionnellement
- Autre : précisez
- Pas de besoin particulier

Fait à, le

Signature et cachet du Médecin :

Si rien n'est noté à cet endroit, le certificat sera refusé.

Au moins une des propositions doit être cochée. La vitesse de déplacement du conducteur (inférieure ou supérieure à 2 m/s) permet de le positionner en classe 3 ou 4.

Etape 2:

A réaliser par le licencié ou le futur licencié

- Remplir le formulaire de demande de licence et **le signer**.
- Déposer au club le certificat médical, la carte d'invalidité, de priorité, de stationnement ou de travailleur handicapé délivrée par la MDPH et le formulaire de demande de licence (**le faire signer par le responsable du club**).

Etape 3:

A réaliser par le club

- Scanner le formulaire de demande de licence signé par le demandeur et par le club.
- Scanner le certificat médical après avoir vérifié que toutes les rubriques sont renseignées.
- Scanner (recto-verso) la carte d'invalidité, de priorité, de stationnement ou de travailleur handicapé de la MDPH.
- Transmettre ces trois documents par courriel au responsable des licences handi : cattoen.arlette@orange.fr et attendre le retour du formulaire de demande de licence.

Etape 4:

A réaliser par le Responsable des licences handi

- **A la réception du formulaire de demande de licence, du certificat médical et d'une des cartes de la MDPH, le responsable des licences handi :**
- Vérifie l'aptitude de l'intéressé et définit la classe de handicap (de 1 à 7).
- Archive le certificat médical.
- Archive la carte de la MDPH.
- Note sur le formulaire de demande de licence la classe de la licence handi et le signe.
- Retourne **au club** par courriel le formulaire de demande de licence signé avec copie **au CTT**.

Etape 5:

A réaliser par le CLUB

- Au retour du formulaire de demande de licence handi signé du responsable des licences handi la demande peut être saisie.

Etape 6:

A réaliser par le CTT

- Le CTT (ou la personne habilitée à valider les demandes de licences de la territoriale) ne valide la demande de licence handi que s'il est en possession du formulaire signé par le responsable des licences handi.